

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

**Herausgeber:** Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

**Band:** 46 (1948)

**Heft:** 7

**Vereinsnachrichten:** Rapport annuel du comité central pour l'exercice 1947

**Autor:** Baudet, Marcel

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

haben dem gewissenhaften Bibliothekar, der seine Freizeit größtenteils mit der Ordnung unseres Archives und der Bibliothek ausfüllte, unseren verbindlichsten Dank ausgesprochen.

Eine Delegation des Zentralvorstandes wurde beauftragt, die Bibliothek- und Archivfrage eingehend zu prüfen.

Der Präsident des S. V. V. K.: Marcel Baudet

## Rapport annuel du Comité central pour l'Exercice 1947

### 1. Considérations générales

Chaque année, à l'occasion de l'Assemblée générale de notre Association professionnelle, le Comité central présente un court rapport de son activité durant l'exercice écoulé. Ce rapport est utile et nécessaire, car de même que le navigateur est appelé à faire le point de temps à autre pour contrôler sa route, il est non moins indispensable qu'un groupement professionnel important soit renseigné sur le travail fait tout comme sur celui restant à faire.

L'an dernier, notre rapport soulignait les difficultés du monde de l'après-guerre à retrouver sa position d'équilibre et quelles étaient les incidences de cette instabilité de la vie sur l'évolution sociale de toutes les organisations professionnelles.

Aujourd'hui comme hier, la question du statut du personnel avec les problèmes des salaires et tarifs qui en dépendent, les assurances sociales sous leurs aspects multiples, l'adaptation de l'enseignement professionnel aux conditions de l'après-guerre, la caisse retraite à étudier conjointement avec l'Assurance vieillesse et survivants, restent nos soucis immédiats et non encore complètement résolus.

Nous remercions ici tous nos membres qui, au sein de commissions diverses, ont travaillé pour trouver, contradictoirement à d'autres intérêts, des solutions librement acceptées par tous et non des formules de contrainte. Nous souhaitons, par ailleurs, pleine réussite aux Commissions ayant encore des travaux en cours.

En ce qui concerne nos relations extérieures, les contacts se renouent petit à petit, entre géomètres des divers pays.

La S. S. M. A. F. a reçu la mission de recevoir ses confrères étrangers lors du prochain Congrès International des Géomètres. Elle fera de son mieux, non seulement pour les bien accueillir, mais surtout pour leur aider à effacer les traces que la guerre a laissées partout.

Une rencontre du Comité Permanent de la F. I. G. aura lieu, en été 1948 à Stockholm; elle fixera la date du Congrès.

Le Bureau de la F. I. G. a été constitué comme suit:

Présidence: Marcel Baudet à Cossonay

Sécrétariat: Walter Bachmann à Lausanne (Eug. Grasset 8)

Trésorerie: Henri Pfanner à Berne (Haslerstraße 8)

Tous les membres de notre Association professionnelle auront à cœur de nous aider à réaliser la tâche d'honneur qui nous a été confiée.

Le prochain Congrès doit consacrer la reprise de relations normales entre nos Confrères des divers continents, mais il devra contribuer aussi, au maximum, au rayonnement de notre profession.

## 2. *Mutations*

Durant l'exercice écoulé, nous avons enregistré les mutations suivantes dans l'effectif de nos membres.

<i>Décès:</i> Notre membre d'honneur:	Schäfer Ernst, Baden
Nos membres vétérans:	Andrey Joseph, Chappelle Fricker Albert, Zurich Irminger Alfred, Zurich Keller Martin, Aarau Luder Friedrich, Burgdorf Meier Emile, Délémont Peter Johann, Zurich Blanc Louis, Corsier Dr. Fluck Hans, Zurich Guggisberg Friedrich, Thun Lips Edwin, Elgg.

*Décès:* Nos membres actifs:

nous ont quitté prématûrement, au cours de l'année 1947, qui fut particulièrement dure pour notre Association professionnelle.

Nous garderons de tous ces collègues, très chers et dévouées, le meilleur et le plus fidèle des souvenirs.

*Admissions:* Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue aux nouveaux membres suivants:

Bühlmann Andrès (Thun), Grieshaber Hans (Sils), Loranz Pierre (Luxembourg) et Naef Herbert (Bern).

*Démissions:* Nous avons le regret d'enregistrer les démissions ci-après:

Frölich Friedrich (Eschenz)  
Prof. E. Ramser (Zürich).

*Membres vétérans:* Sont promus, au titre de membres-vétérans, nos collègues ci-après, que nous souhaitons, malgré cela, voir longtemps encore assister fidèlement à nos manifestations:

Ansermet Auguste, La Tour de Peilz  
Bretscher Robert, Wallisellen  
Dietlin Robert, Porrentruy  
Hofer Walter, Zurzach  
Marconi Giovanni, Croglio  
Müller Arnold, Kloten  
Nägeli Hans, Zurich  
Solca Heinrich, Chur  
Stamm Otto, Liestal

Sur la base de ce qui précède, l'effectif de la S. S. M. A. F. se présente comme suit:

au 31 décembre 1947: 525 membres (440 actifs, 80 vétérans, 5 membres d'honneur.)

## 3. *Comité Central*

Le Comité Central s'est réuni deux fois seul et trois fois conjointement avec la Conférence des Présidents des Sections. Ces séances ont eu lieu aux dates et lieux suivants:

Le 1er février 1947 à Olten,  
le 22 mars 1947 à Berne,  
le 21 juin 1947 à Aarau,  
le 8 novembre 1947 à Zurich, enfin  
le 29 novembre 1947 à Olten.

Les principaux objets traités furent: Le contrat de travail; le projet de modification du plan des études à l'E. P. F.; la formation des appren-

tis ; le code d'honneur ; le journal ; la Bibliothèque ; la Révision des Tarifs ensuite du renchérissement de la vie et l'Introduction du contrat de travail ; les statuts en français de la S. S. M. A. F. ; la reprise des relations professionnelles internationales au sein de la F. J. G.

#### 4. Assemblées

La Conférence des Présidents s'est réunie les :

22 mars 1947 à Berne, 21 juin 1947 à Aarau et 29 novembre 1947 à Olten.

La 42ème Assemblée générale de la S. S. M. A. F. a eu lieu le 22 juin 1947, à Aarau.

Les comptes-rendus détaillés de ces manifestations ont paru dans le Journal.

Nous remercions encore ici la Maison Kern & Cie. à Aarau, ainsi que nos collègues de la Section Argovie, Bâle, Soleure, pour leur très accueillante hospitalité.

#### 5. Marché du travail

A. Concernant les travaux de *mensurations cadastrales*, la situation était, au 31 décembre 1947, la suivante :

Cantons	Surfaces totales à masurer env. Km <sup>2</sup>	Mensurations reconnues avant 1947		Mensurations reconnues] en 1947		En mensuration ou en complé- ment de régions déjà masurees		Restant à masurer env. Km <sup>2</sup>
		déf. Km <sup>2</sup>	prov. Km <sup>2</sup>	déf. Km <sup>2</sup>	prov. Km <sup>2</sup>	déf. Km <sup>2</sup>	prov. Km <sup>2</sup>	
Zurich	1657	707	—	14	—	129	—	807
Berne	6451	4141	—	143	—	223	—	1944
Lucerne	1492	679	—	9	—	274	—	530
Uri	1033	8	—	—	—	19	—	1007
Schwyz	861	271	—	11	—	223	—	356
Obwalden	483	109	—	—	—	361	—	13
Nidwalden	241	43	—	—	—	171	—	27
Glaris	677	300	—	—	—	159	—	218
Zoug	207	41	—	—	—	89	—	77
Fribourg	1603	430	1181	—	—	88	—	1085
Soleure	791	38	491	—	—	1	—	752
Bâle-Ville	37	17	21	—	—	8	—	12
Bâle-Camp.	427	328	—	—	—	31	—	68
Schaffhouse	298	113	184	—	—	26	—	159
Appenzell R. Ext.	242	89	—	—	—	28	—	125
Appenzell R. Int.	173	134	—	—	—	39	—	—
St. Gall	1953	1278	—	—	—	134	—	541
Grisons	7085	1176	—	—	—	101	—	5808
Argovie	1394	966	—	—	—	67	—	361
Thurgovie	863	366	—	19	—	54	—	424
Tessin	2379	205	24	7	—	279	—	2248
Vaud	2821	619	2216	40	—	226	—	1936
Valais	4314	623	67	2	—	353	13	3336
Neuchâtel	712	5	706	—	—	—	—	707
Genève	246	47	199	5	—	42	—	152
Suisse entière	38800	12733	5089	250	—	3124	13	22693
		32,8 %		0,65 %		8,05 %		58,5 %
			13,1 %				0,034 %	

*B. Marché du travail*

Concernant les travaux d'Améliorations foncières, nous avons demandé, afin d'établir une situation au 31 décembre 1947, que le service fédéral intéressé voulut bien nous communiquer sa statistique annuelle. Il nous fut répondu que ces renseignements étaient destinés aux «bureaux cantonaux chargés de la direction des travaux d'améliorations foncières» et que «vu le nombre restreint du personnel, on n'était pas en mesure de les mettre à la disposition d'organisations privées!»

Nous avons pensé jusqu'ici, que les services administratifs de la Confédération étaient là pour le pays et non pour les «Bureaux». Nous pensions aussi qu'une organisation professionnelle groupant la presque totalité des techniciens ayant exécuté le programme de guerre des Améliorations foncières, avait tout de même acquis quelques titres à être renseignée. Car, le premier devoir des organes dirigeants et des journaux de toute Association professionnelle n'est-il pas d'informer, d'instruire les membres sur tout ce qui touche à leur activité de chaque jour? Comment peut-on concevoir le progrès sans une information normale?

Nous souhaitons donc, de tout cœur, qu'à l'avenir l'on puisse être renseigné, de façon aussi complète, au Service fédéral des Améliorations foncières qu'on ne l'est à celui des Mensurations cadastrales.

*6. Journal*

Nous reproduisons ici le rapport de notre très distingué Rédacteur, M. le Dr. h. c. C. F. Baeschlin, qui préside aux destinées de notre Revue technique depuis vingt-neuf ans et que nous remercions vivement pour toute son activité.

«Le Journal comprend en 1947, 292 pages, dont une feuille pour titre et 3 pour table des matières. Des 288 pages restantes, six sont à déduire, car pour chacun des douze numéros, une demipage doit être consacrée à l'entête. Les 282 pages restantes se fractionnent comme suit:

	Pages
Communications de la Société (compris 6 pages pour la Conférence des organes fédéraux et cantonaux des Mensurations et $\frac{1}{2}$ page pour communiqué officiel):	70
Articles nécrologiques ou destinés à honorer des vivants	16
Société suisse de Photogrammétrie	9      95
Articles originaux, dont 21 pages concernant le Génie rural, y compris trois articles en français de 8 pages	167
Petits communiqués	4
Revue des livres	16      187
Total	<hr/> 282    282

Les 187 pages de matières techniques et scientifiques représentent les deux tiers de la publication. Elles ne suffisent pas pour insérer tous les articles originaux proposés. Le Rédacteur se voit souvent obligé de refuser des articles. Comme les circonstances d'Allemagne et d'Autriche ne permettent pas, à l'heure actuelle, la parution de périodiques sur la mensuration, nous recevons souvent des articles de ces pays. Ce serait un

devoir d'honneur de la part de la S. S. M. A. F. de montrer une plus large compréhension pour les besoins d'autrui, en augmentant le volume de son organe périodique, afin de pouvoir accepter davantage d'articles. Chacun des 12 numéros devrait être augmenté à 32 pages, ce qui donnerait un total de 384 pages. Ceci donnerait 290 pages environ à consacrer à la partie technique et scientifique et permettrait d'avoir une meilleure rubrique des « Petites Communications ». Toutefois, comme précédemment, je suis toujours d'avis que les nouvelles concernant la Société doivent être portées à la connaissance des membres, sur une annexe.

Financièrement, le Journal représente, pour la Société, une charge de Fr. 4,747.—, dont Fr. 953.— représentent les honoraires pour articles originaux. Jusqu'ici, l'on payait Fr. 6.— par page imprimée; ceci ne correspond plus au pouvoir actuel d'achat de l'argent. Il faudrait pouvoir envisager une augmentation à Fr. 10.— par page imprimée. Suivant l'usage d'autres journaux scientifiques on pouvait éventuellement prévoir de donner à chaque auteur d'articles originaux gratuitement quelques tirages à part, par exemple 20. Dans ce cas on pourrait ramener les honoraires à Fr. 8.— par page.

Au cours de l'année, M. le Professeur Ramser s'est retiré en sa qualité de collaborateur pour le Génie rural. Jusqu'ici, son poste n'a pas été repourvu.

Zollikon, le 30 avril 1948

Signé: Le Redacteur F. Baeschlin.»

Les suggestions contenues dans ce rapport feront l'objet de décisions ultérieures de la S. S. M. A. F.

### 7. *Enseignement professionnel*

Cet important problème n'a pas encore trouvé sa solution. Chacun pourtant reconnaît que notre enseignement professionnel doit s'adapter aux conditions de l'après-guerre. Arrêtons-nous donc quelques instants sur cette question:

Nous constatons, qu'à la base de la situation actuelle, il y a des oppositions de tendances.

D'une part, l'E. P. F., sous l'influence d'un corps important de fonctionnaires et de divers professeurs, verrait plutôt la solution du problème dans un alignement de la formation de l'ingénieur-rural-géomètre avec celle d'ingénieur civil. Pour cela, le nombre des semestres universitaires serait porté de sept à huit.

D'autre part, l'E. P. U. L., influencée, elle aussi, par d'autres fonctionnaires et professeurs, marque plutôt une tendance au maintien de la formation actuelle du géomètre, en cinq semestres universitaires. Ce sont essentiellement des raisons de tarifs qui sont à la base de cette deuxième doctrine.

Quant aux milieux professionnels, dont on paraît trop peu se préoccuper en l'occurrence, ils pensent que, comme souvent, la vérité n'est entièrement ni à l'une, ni à l'autre des tendances précitées.

En effet, force nous est de constater qu'une évolution considérable s'est manifestée, dans notre profession, durant ces dix dernières années. Cette profession a ses propres caractéristiques. Celles-ci ne ressortent ni de l'art de l'ingénieur civil qui doit rester le spécialiste en béton armé, en

constructions métalliques et en hydraulique, ni entièrement de celui de l'ingénieur rural, du géomètre ou de l'architecte.

Notre profession est à la fois un complexe de Génie rural, de Géométrie et d'Urbanisme.

Il est indéniable que la propriété foncière, urbaine ou rurale, doit être partout équipée pour recevoir une structure conforme aux exigences de la vie moderne. Le technicien chargé de cette mission doit avoir des connaissances plus étendues et plus variées qu'autrefois. Il n'a pas besoin d'être un spécialiste, mais il doit être doté d'un très solide bagage de connaissances techniques dans chacun des trois secteurs sus-mentionnés. Il appartient aux hautes Ecoles techniques du pays de lui donner ce bagage.

La récente période de guerre a fourni au monde professionnel un champ d'expériences très vaste. Il peut donc se prononcer en connaissance de cause sur les nécessités présentes et futures de l'enseignement professionnel.

Pour faire œuvre utile, dans ce domaine, nous pensons qu'il est indispensable d'avoir une fois, réunis autour d'une même table, toutes les instances s'occupant d'un tel problème. Car l'apanage de la vérité n'est ni le seul fait des Ecoles, ni celui des seuls Bureaux, qui ont parfois tendance à s'ignorer ou se combattre, mais dépend aussi, pour part appréciable, de l'apport de la vie pratique. Nous croyons qu'en tenant compte de ces trois sources de renseignements, l'on peut donner, à l'important problème de l'enseignement professionnel, une solution conforme à l'intérêt national.

Car n'est ce pas un problème national que celui qui consiste à former les professionnels chargés de donner à la propriété foncière de Suisse sa forme la plus rationnelle ainsi que ses données juridiques les plus exactes?

Nous appelons donc de tous nos voeux la rencontre précitée. Celle-ci, en travaillant sur un plan objectif et hors de toute question de prestige, doit facilement pouvoir fixer l'étendue du bagage scientifique que doivent posséder, dans tous les cas, nos professionnels. Il appartiendra ensuite aux Instances fédérales d'adapter les conditions d'exams et aux Ecoles techniques supérieures de fixer leurs programmes en conséquence. Elles étudieront aussi, s'il y a intérêt ou non, d'intercaler une année de pratique au cours des études.

Ces dernières pourront alors travailler sur une base de vraie collaboration qui permettra aux fils d'un même pays, mais de langues différentes, de se mieux connaître et de s'apprécier mutuellement.

Nous espérons que ce voeu sera entendu par ceux qui ont la responsabilité de la bonne marche des affaires du pays, dans ce domaine.

#### *8. Formation du personnel auxiliaire*

Au cours de l'exercice écoulé, le Comité central a eu à s'occuper, en collaboration avec les Instances intéressées de la BIGA et le Comité des techniciens géomètres, de l'important problème de la formation du personnel auxiliaire.

Les prescriptions ci-après sont entrées en vigueur au cours de l'année 1947;

Réglement No. 1 relatif à la formation des apprentis.

Réglement No. 2 sur les conditions à remplir pour l'examen de fin d'apprentissage.

Réglement organique concernant les cours intercantonaux pour apprentis de Suisse allemande.

Un contrat type a été adapté à ce nouveau règlement. Il peut être obtenu auprès du Caissier-Central M. J. Eigenmann, Ingénieur de la Ville de Frauenfeld.

Cette dernière Réglementation doit encore être établie en ce qui concerne la Suisse Romande, y compris le Jura bernois et le Tessin.

Toutes les prescriptions ci-dessus ont déjà fait leurs preuves et ceci à la satisfaction des divers intéressés.

#### *9. Commission centrale de taxation*

La Commission centrale de taxation a perdu, au cours de l'exercice écoulé, deux de ses membres éminents, MM. Schärer et Lips. Nous exprimons, encore ici, toute la reconnaissance qu'auront toujours, pour ces deux braves collègues, prématûrement disparus, tous les membres de la S. S. M. A. F.

Le Comité Central et la Conférence des présidents ont appelé provisoirement, jusqu'à confirmation définitive de l'Assemblée générale, MM. Bertschmann et Albrecht, au remplacement des deux membres décédés.

Le Comité Central, à deux reprises, puis la Commission de taxation reconstituée, sont intervenus auprès des services fédéraux intéressés pour que les tarifs soient revus pour tenir compte, d'une part, du coût actuel de la vie et, d'autre part, des conséquences de l'introduction du contrat de travail dans le prix de revient des travaux de mensuration et d'Amélioration foncières. Une solution à ce problème interviendra au cours de l'année 1948.

#### *10. Bibliothèque*

Le Comité Central s'est rendu, en corps, chez notre bibliothécaire, M. W. Fisler, Bruggerstraße 19, Zürich-Wipkingen (Tél. 26 48 76).

Nous rendons hommage à ce fonctionnaire qui peuple essentiellement les heures d'une retraite bien méritée avec le souci des archives et de la bibliothèque de notre Société.

Une délégation du Comité Central a été chargée de l'examen plus approfondi du problème de notre Bibliothèque.

Le Président de la S. S. M. A. F.: Marcel Baudet

## **Auswanderung**

Unter diesem Titel erscheint seit 1. März 1948 ein vom Bundesamt für Industrie, Gewerbe und Arbeit herausgegebenes monatlich erscheinendes Mitteilungsblatt. Wir werden in regelmäßigen Abständen das Inhaltsverzeichnis der Publikationen bekanntgeben.